CENTRE de GESTION
LOIRE-ATLANTIQUE

Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique situé
sur l'île Beaulieu à proximité du pont Eric Tabarly

Les prestations 2023

DU CDG 44

100 experts en ressources humaines
sur le département de Loire-Atlantique

Sommaire

Le mot du Président ..... p. 3

Notre raison d'être ..... p. 4

Notre projet à votre service ..... p. 4
- Notre ambition
- Notre ligne

Un CDG avec un rayonnement départemental ..... p. 5
- Une équipe au service du territoire
- La coopération des 5 CDG des Pays de la Loire

Des talents au service du territoire ..... p. 6

Un Bureau mobilisé ..... p. 7

Nos six directions expertes ..... p. 8

Les chiffres clés ..... p. 9

Des prestations adaptées à vos besoins ..... p. 10

Des prestations revisitées à la lumière de vos attentes usagers

Au CDG44, nous savons comme chacune et chacun d'entre vous combien les métamorphoses de l'environnement public de ces 10 dernières années impactent nos organisations. Et le CDG44 n'y échappe pas, c'est la raison pour laquelle nous avons engagé notre transformation.

Notre ambition ?

Un CDG vertueux, capable d'innover, de s'adapter. Un CDG au service de l'intérêt général et du bien commun, cœurs de nos missions, éléments fondateurs de notre travail quotidien auprès de vous.

Grâce à la mobilisation des élus, des équipes du CDG44 et à l'appui de nombreux partenaires, tout au long de 2021, notre organisation a été repensée avec un seul but : faire face à vos besoins et vos attentes pour les 5 à 10 ans à venir, sans négliger l'action du quotidien pour vous aider, vous accompagner.

Les premiers résultats sont là : remise en route du secteur médecine, élargissement de nos capacités de réponse en termes d'emploi, développement de notre offre de service archives, trajectoire financière redressée...

Toujours plus près de vous

Notre évolution se poursuivra en 2023, avec la mise en place d'actions nouvelles autour de l'attractivité de l'emploi public et de nos offres de service en matière de remplacements et renforts, des approches pluridisciplinaires en matière de santé au travail, la structuration de notre offre statutaire et juridique, la mise en place d'une politique d'accueil multicanale et centrée sur l'usager...

Je vous invite donc à découvrir notre catalogue de prestations 2023 revisité à la lumière de vos attentes. Il vous propose un classement de nos services par mots-clés via un index ou directement dans le moteur de recherche.

N'hésitez pas à nous solliciter : ensemble, plus haut, plus forts !

Philip Squelard
Président du Centre de Gestion
de Loire-Atlantique

Notre raison d'être

Le CDG de Loire-Atlantique est un établissement public qui intervient sur tous les champs des ressources humaines.
Il interagit à l'échelle régionale et nationale.
Il contribue avec l'ensemble des acteurs territoriaux au développement d'une action publique durable, vertueuse et performante.

Pluridisciplinaires et fines connaisseuses des défis auxquels vous devez faire face, les équipes du CDG44 développent des services au plus près de vos besoins.

L'innovation, l'expérimentation, la coproduction avec les parties prenantes du territoire et l'adaptation continue sont au cœur de nos projets et de nos actions.

Notre projet à votre service

Notre nouveau projet de mandature s'appuie sur un solide diagnostic des besoins du territoire en matière de ressources humaines pour les 5 à 10 ans à venir, conduit auprès des 310 collectivités et établissements publics de Loire-Atlantique.

Ainsi, nos 4 enjeux prioritaires pour 2020-2026 sont :

- la qualité de vie au travail
- l'accompagnement des employeurs publics territoriaux dans le management et la gestion des ressources humaines
- des approches expertes dans le pilotage des carrières en cohérence avec les réalités locales
- le soutien à un service public durable et responsable

Notre ambition

Devenir un acteur incontournable du territoire grâce à notre capacité d'adaptation en continu et d'innovation au service des collectivités locales et des établissements publics, dans un environnement en mutation.

Notre ligne

Un plan de développement qui vise performance, expérimentation, innovation, coopérations et proximité.

Un CDG avec un rayonnement départemental

1, 5 millions
(source Insee - 2020)
d'habitants en Loire-Atlantique

6
groupements de communes

310
collectivités et établissements publics

17
intercommunalités

30 000
agents

dont

15 000
carrières gérées

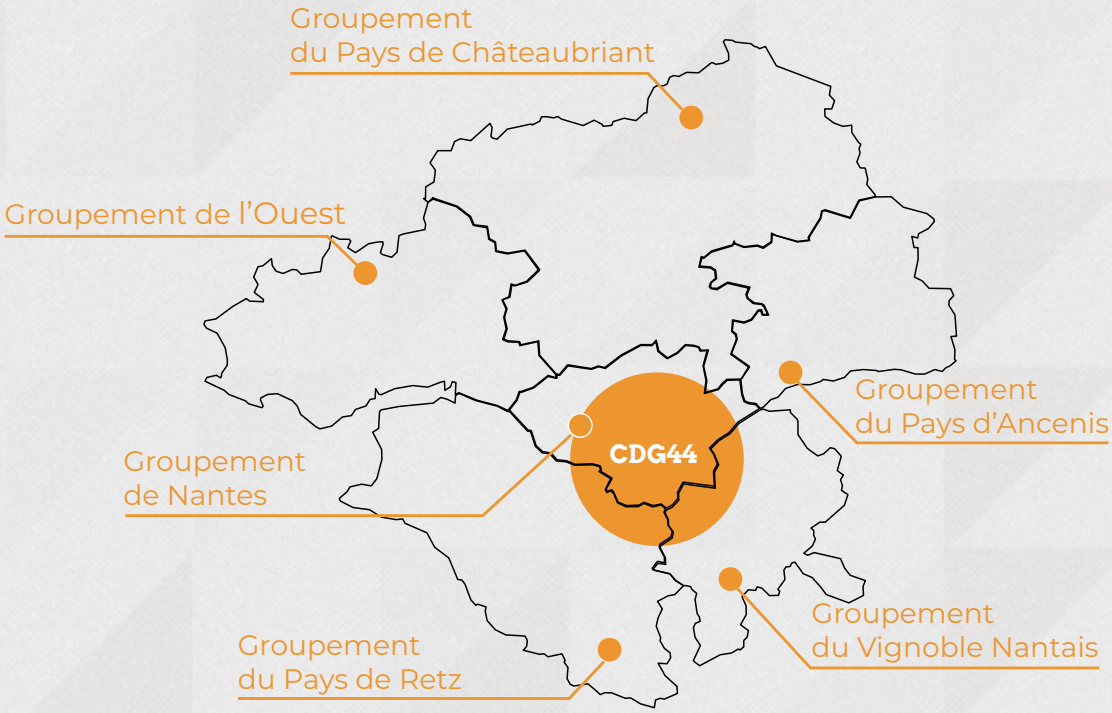

La coopération des 5 CDG des Pays de la Loire

« Depuis septembre 2022, le schéma de coordination, mutualisation et spécialisation des 5 Centres de Gestion des Pays de la Loire permet d'améliorer la cohérence et la complémentarité de leurs interventions pour rendre une offre de service qualitative et pertinente à l'échelle régionale. »

Région Pays de la Loire

Des talents au service du territoire

Notre 1er engagement : vous satisfaire !

Réactivité, écoute de vos besoins et coopération sont au cœur de nos valeurs, avec un objectif : contribuer au déploiement d'un service public moderne, fiable et réaliste.

Nos talents

1 direction générale
6 directions déléguées

98 agents
et toute la palette des métiers des ressources humaines au service du territoire départemental

Une organisation repensée

CA du CDG44 - Juin 2021 - Saint-Sébastien-sur-Loire

Un Bureau mobilisé

Philip SQUELARD
Président,
Conseiller municipal
de Trans-sur-Erdre

Pascal PRAS
1er vice-président,
Maire de Saint-Jean-de-Boiseau
Délégué à l'Éthique
et à la responsabilité sociétale

Laurent TURQUOIS
2ème vice-président,
Maire de Saint-Sébastien-sur-Loire
Délégué à la Prospective
et au développement territorial

Jean-Michel BUF
3ème vice-président,
Maire de Blain
Délégué à la Proximité
et au numérique

Karine PAVIZA
4ème vice-présidente,
Maire de Geneston
Déléguée à l'Emploi
et aux trajectoires
professionnelles

Nicolas CRIAUD
Administrateur délégué,
Maire de Guérande
Soutien de la 4ème
vice-présidence

Nos six directions expertes

Qualité de Vie et Conditions de travail (DQVCT)

La direction QVCT impulse la mise en synergie et en réseau autour des problématiques de qualité de vie au travail et joue un rôle de facilitateur. Dans une logique de pluridisciplinarité, elle répond aux besoins spécifiques des employeurs publics en développant une écoute active et anticipatrice. Elle impulse des expérimentations et accompagne les transformations au bénéfice de l'amélioration de la QVCT et de la qualité du service public.

Emploi et Dynamiques Professionnelles (DEDP)

Par sa fine connaissance des besoins et des enjeux autour de l'emploi public, la DEDP développe une offre de service efficiente et appropriée à la diversité des besoins des employeurs territoriaux et de leurs agents. Elle impulse, au sein du Centre de Gestion et dans un esprit de coopération et de partenariats, le développement d'une « marque employeur de territoire » en adéquation avec son socle de compétences et les besoins.

Expertise et Pilotage RH (DEPRH)

La DEPRH agit dans un esprit de coopération pour soutenir les collectivités et les établissements publics dans le développement de politiques RH modernes, durables et innovantes. Partenaire juridique et statutaire du quotidien en matière de ressources humaines, cette direction pilote une gestion experte, sécurisée et réactive des ressources humaines au service des employeurs publics. Elle met à disposition ses compétences en matière de réglementation et de dialogue social.

Attractivité et Proximité (DAP)

À l'écoute des évolutions sociétales et des besoins des employeurs territoriaux, dans le cadre de partenariats élargis, la DAP impulse le développement et la mise en œuvre de réponses coordonnées et innovantes, adaptées à la diversité des enjeux actuels et futurs des collectivités et des établissements publics du département de Loire-Atlantique. Elle contribue aux dynamiques de territoires, favorise les mises en synergie et les complémentarités et participe, par son action, à la valeur durable du CDG44.

Prospective et Performance (DPP)

À l'écoute des besoins internes et externes, la DPP pilote la stratégie financière, les systèmes d'information et les modes opératoires de la gouvernance du Centre de Gestion. Elle impulse la diffusion d'une culture de l'anticipation et de la performance. Elle facilite la mise en œuvre des offres de service du Centre de Gestion sur le territoire. Elle contribue au développement et au déploiement de la transversalité et de nouveaux modes de coopération.

Innovations Sociales et Lab' d'Expérimentation (DISLE)

Partenaire stratégique transversal, la direction Innovations Sociales et Lab' d'Expérimentation impulse une politique sociale et sociétale performante au sein du Centre de Gestion, transposable sur le territoire. Elle vise à amplifier l'attractivité, grâce à des méthodes novatrices.
Elle développe une politique d'innovation et d'expérimentation. Elle concourt à la responsabilisation des agents du Centre de Gestion et au développement des collectifs de travail, elle contribue à la modélisation.

Les chiffres-clés
DU CDG 44

Nos usagers, les employeurs territoriaux

310
collectivités
et établissements
publics

Près de
15 000
carrières et trajectoires
professionnelles gérées
à vos côtés

17
intercommunalités

Notre gouvernance

Un Bureau

1
président
Philip Squelard

4
vice-présidences

1
administrateur
délégué

Un Conseil d'Administration

34
élu·e·s

Des prestations adaptées à vos besoins

Tarifs et modes de collaboration

- **Une convention cadre** : des actions en adéquation avec vos problématiques en ressources humaines, quels que soient la taille, la localisation et les métiers de votre organisation.
- **Des réponses sur-mesure** mises en place après une évaluation précise de vos attentes.
- **Un socle de prestations mutualisées** pour répondre à vos obligations d'employeur public.
- **L'accès à des prestations complémentaires** pour accompagner vos problématiques spécifiques.

Comment ?

Pour toute demande, contactez directement le Centre de Gestion de Loire-Atlantique par téléphone ou par mail à **contacts@cdg44.fr** ou complétez le formulaire sur le site internet **www.cdg44.fr**.

Votre cotisation annuelle vous permet de bénéficier de l'ensemble des prestations-socle. Elle est calculée sur la base du nombre d'agents employés par votre collectivité au 1er janvier.

Les prestations complémentaires sont facturées sur la base d'un tarif à la journée d'intervention ou à la prestation, selon la nature de la demande. Le montant total de chaque intervention fait l'objet d'un devis détaillé, après une analyse de vos besoins.

Si vous êtes une collectivité non-affiliée au CDG44, vous pouvez, via une convention, bénéficier des prestations du socle commun

Votre effectif est au moins de 350 fonctionnaires à temps complet. Vous pouvez nous saisir pour :

- Accéder aux instances médicales et sociales (secrétariat du conseil médical),
- Obtenir une assistance juridique statutaire,
- Avoir accès au référent déontologue.

Notre catalogue des prestations 2023

65 prestations gérées par les équipes du CDG44

prestation comprise dans votre cotisation | prestation sur tarif | soyez acteur de l'emploi public dans le 44

ATTRACTIVITÉ ET PROXIMITÉ

Conseil et développement, en management et organisation

Organisation et gestion des archives

Traitement de fonds papier modernes et contemporains (prestation sur tarif)

Réaliser le tri, les éliminations et le classement physique et «intellectuel» réglementaires au sein de vos documents.

PERSONNE RESSOURCE **Mélanie PÉCOT**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **archives@cdg44.fr**

Maintenance des archives papier (prestation sur tarif)

Mettre à jour le classement initial et traiter l'accroissement documentaire de vos services depuis la dernière intervention de l'archiviste du CDG44, antérieure à 6 ans.

PERSONNE RESSOURCE **Mélanie PÉCOT**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **archives@cdg44.fr**

Accompagnement à la gestion des données (prestation sur tarif)

Former des référents-archives pour coordonner vos actions d'archivage. Sensibiliser vos agents producteurs au préarchivage. Rédiger des tableaux de gestion de vos documents (durées de conservation).

PERSONNE RESSOURCE **Mélanie PÉCOT**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **archives@cdg44.fr**

Organisation des documents numériques et préparation à l'archivage électronique (prestation sur tarif)

Structurer une arborescence informatique fonctionnelle et performante. Vous sensibiliser aux règles d'utilisation (gestion, règles de nommage).

PERSONNE RESSOURCE **Mélanie PÉCOT**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **archives@cdg44.fr**

Aide au récolement réglementaire des archives post-électoral (élections municipales et communautaires) (prestation sur tarif)

Vérifier la présence et l'état de vos archives.

Rédiger le procès-verbal et l'inventaire sommaire attestant le transfert de responsabilités de vos archives d'un mandat à l'autre.

PERSONNE RESSOURCE **Mélanie PÉCOT**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **archives@cdg44.fr**

Transitions managériales et organisationnelles

Accompagnement des projets RH (prestation sur tarif)

Vous conseiller et vous accompagner dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement.

PERSONNE RESSOURCE **Patrick MOREAU**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **conseilrh@cdg44.fr**

Analyse de profil personnel (prestation sur tarif)

Vous aider à prendre la bonne décision dans le cadre du recrutement d'un collaborateur.

PERSONNE RESSOURCE **Yannick BONNET**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **conseilrh@cdg44.fr**

Ateliers inter-collectivités (prestation sur tarif)

Construire avec vous et plusieurs collectivités des solutions concrètes en réponse à vos problèmes d'aujourd'hui.

PERSONNE RESSOURCE **Patrick MOREAU**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **conseilrh@cdg44.fr**

Coaching (prestation sur tarif)

Accompagner individuellement un de vos agents ou un de vos managers pour identifier et mobiliser ses ressources dans le cadre d'une volonté de changement.

PERSONNE RESSOURCE **Patrick MOREAU**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **conseilrh@cdg44.fr**

Entretien interpersonnel, prise de recul, remobilisation (prestation sur tarif)

Aider un de vos agents à prendre du recul, se remobiliser, se remotiver.

PERSONNE RESSOURCE **Patrick MOREAU**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **conseilrh@cdg44.fr**

Management (prestation sur tarif)

Accompagner vos managers. Les soutenir ponctuellement, individuellement ou collectivement dans le but de trouver des solutions aux situations managériales qui préoccupent un de vos cadres ou une équipe de cadres.

PERSONNE RESSOURCE **Patrick MOREAU**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **conseilrh@cdg44.fr**

Organisation (prestation sur tarif)

Vous conseiller et vous accompagner dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement.

PERSONNE RESSOURCE **Patrick MOREAU**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **conseilrh@cdg44.fr**

EMPLOI ET DYNAMIQUES PROFESSIONNELLES

Concours et veille emploi

Accompagnement et suivi des lauréats (prestation comprise dans votre cotisation)

Proposer aux lauréats de concours un accompagnement dans leur recherche d'emploi, autour d'une double approche collective et individuelle.
Ce suivi fin et rigoureux doit permettre de disposer de listes d'aptitude à jour.

PERSONNE RESSOURCE **Aude JALLAIS-KERMARREC**
TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**
MAIL **concours@cdg44.fr**

Information concours et examens (prestation comprise dans votre cotisation)

Informer et conseiller vos agents sur les modalités d'accès et/ou d'évolution par voie de concours et d'examens ainsi que sur les métiers de la fonction publique territoriale.

PERSONNE RESSOURCE **Amanda HUMEAU**
TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**
MAIL **concours@cdg44.fr**

Information statut, concours et examens (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous informer et vous conseiller sur les dispositifs adaptés de recrutement et d'évolution par voie de concours et d'examens.

PERSONNE RESSOURCE **Amanda HUMEAU**
TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**
MAIL **concours@cdg44.fr**

Inscription aux concours et examens (prestation comprise dans votre cotisation)

Assurer les inscriptions aux concours et examens professionnels de vos agents dans une démarche simplifiée et planifiée (avec des dates et des modalités qui vous sont communiquées en amont).

PERSONNE RESSOURCE **Amanda HUMEAU**
TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**
MAIL **concours@cdg44.fr**

Jury de concours et examens professionnels

Au regard de vos compétences, de votre maîtrise des problématiques territoriales et de leur actualité, vous proposer de contribuer au recrutement par concours des futurs collaborateurs du service public local.

PERSONNES RESSOURCE **Farid MERAZIG, Adeline JUIN et Patricia LAGACHERIE**
TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**
MAIL **concours@cdg44.fr**

Mise à disposition des listes d'aptitude (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous accompagner pour faciliter les recrutements dans votre collectivité. Mettre à votre disposition, et de manière simplifiée, des listes d'aptitude pour faciliter votre recrutement de lauréats de concours. Le Centre de Gestion de Loire-Atlantique joue un rôle d'interface entre les lauréats de concours et les collectivités.

PERSONNE RESSOURCE **Amanda HUMEAU**
TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**
MAIL **concours@cdg44.fr**

Organisation de concours et examens (prestation comprise dans votre cotisation)

Organiser, dans le cadre d'une approche mutualisée, les concours et examens professionnels d'accès aux grades de la fonction publique territoriale.

Assurer une sélection rigoureuse, adaptée et pertinente des candidats, en réponse à vos besoins et vos attentes.

PERSONNE RESSOURCE **Amanda HUMEAU**
TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**
MAIL **concours@cdg44.fr**

Recensement des emplois à pourvoir (prestation comprise dans votre cotisation)

Au moins deux fois par an, recueillir vos besoins en emplois à pourvoir par voie de concours afin de favoriser vos recrutements.

PERSONNES RESSOURCE **Farid MERAZIG et Adeline JUIN**
TÉLÉPHONE **02 49 62 43 96**
MAIL **concours@cdg44.fr**

Recrutement et parcours professionnels

Accompagnement personnalisé à l'évolution professionnelle (prestation sur tarif)

Accompagner l'un de vos agents qui souhaite ou doit évoluer ou que vous souhaitez faire évoluer. Vous proposer une prestation personnalisée : entretien diagnostic, analyse du parcours, identification des moteurs et valeurs, définition d'un projet (dans le secteur public ou privé), plan d'action, leviers statutaires, méthode de recherche d'emploi et d'analyse d'une offre, aide à la rédaction du CV et lettre de motivation, méthode de l'entretien de recrutement. Un rapport de synthèse vous sera remis lors d'un entretien de fin d'accompagnement.

PERSONNES RESSOURCE **Nadège COÏANIZ, Sophie GUILLEMOT et Héléna LE FESSANT**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **mobilites@cdg44.fr**

Attractivité de l'emploi public (prestation comprise dans votre cotisation)

Participer à vos côtés à des forums/salons de l'emploi pour faire connaître les métiers et les offres d'emploi sur le département.

PERSONNES RESSOURCE **Julien MALTÊTE et Céline BURGAUD et Virginie MACÉ**
TÉLÉPHONE **02 40 20 63 84**
MAIL **emploi@cdg44.fr**

Bourse de l'emploi (DVE et offres) (prestation sur tarif)

Vous accompagner dans l'intégralité de vos procédures de recrutement : déclaration de création, vacance d'emploi et diffusion de vos offres d'emploi.

PERSONNE RESSOURCE **Céline BURGAUD et Virginie MACÉ**
TÉLÉPHONE **02 40 20 63 84**
MAIL **emploi@cdg44.fr**

Conseil en évolution professionnelle – 1er niveau

(prestation comprise dans votre cotisation)

Mener un entretien d'information et de conseil en évolution professionnelle de premier niveau d'une durée de 2 heures. L'agent formule sa demande par mail. Un questionnaire préalable à compléter lui est adressé pour confirmer le rendez-vous. L'aider sur son projet, sa mise en oeuvre ou sur les outils de sa candidature.

Ce rendez-vous est confidentiel entre l'agent et le conseiller. Il peut se dérouler en présentiel au CDG, par visioconférence ou par téléphone. Il n'y a pas de compte-rendu écrit.

PERSONNES RESSOURCE **Nadège COÏANIZ, Sophie GUILLEMOT et Héléna LE FESSANT**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **mobilites@cdg44.fr**

Déclaration de vacance d'emploi (prestation sur tarif)

Publier vos créations et vos vacances d'emploi. Vous accompagner lors de vos recrutements sur emploi permanent, pour effectuer une déclaration de vacance d'emploi qui sera intégrée dans un arrêté transmis au contrôle de légalité. Suite à la nomination de l'agent sur le poste, vous aider à réaliser la « décision de recrutement » qui clôturera la procédure sur l'extranet Bourse de l'emploi.

PERSONNE RESSOURCE **Céline BURGAUD et Virginie MACÉ**
TÉLÉPHONE **02 40 20 63 84**
MAIL **emploi@cdg44.fr**

Diffusion des offres d'emploi (prestation sur tarif)

Diffuser vos offres d'emploi. L'une des étapes du processus de recrutement consiste à diffuser une offre d'emploi qui présente le poste, les missions ainsi que le profil recherché. Vous permettre de transmettre votre offre via l'extranet Bourse de l'emploi. Elle sera validée par notre service « recrutement et parcours professionnel » puis diffusée sur le site emploi-territorial.fr, ainsi que sur place-emploi-public.gouv.fr. Répondre à vos questions sur la saisie de l'offre.

PERSONNE RESSOURCE **Céline BURGAUD et Virginie MACÉ**
TÉLÉPHONE **02 40 20 63 84**
MAIL **emploi@cdg44.fr**

Missions Remplacement (prestation sur tarif)

Grâce à notre plateforme dématérialisée « Net Remplacement », vous aider à recruter des agents pour des missions de renfort, de remplacement, d'accroissement ponctuel d'activité ou lorsqu'un poste est momentanément vacant. Le CDG44 recrute un agent qui sera mis à disposition dans votre collectivité et gère l'ensemble des démarches administratives (déclaration préalable à l'embauche, établissements des contrats, salaires...).

PERSONNES RESSOURCE **Lydie SIMON et Emmanuelle BORÉ**
TÉLÉPHONE **02 49 62 43 81**
MAIL **remplacements@cdg44.fr**

Période Préparatoire au Reclassement (PPR) (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous soutenir pendant l'année de Période Préparatoire au Reclassement de votre agent avec un entretien tripartite d'engagement, la préparation de la convention, un rendez-vous intermédiaire d'étape avec la personne, un rendez-vous bilan tripartite pour préparer l'après PPR de l'agent et de vos services.

PERSONNES RESSOURCE **Nadège COÏANIZ, Sophie GUILLEMOT et Héléna LE FESSANT**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **mobilites@cdg44.fr**

Rapport Social Unique (RSU) (prestation comprise dans votre cotisation)

Réceptionner vos fichiers et les vérifier avant de les valider. Le Rapport Social Unique (anciennement bilan social) doit être établi chaque année. Le CDG44 met à votre disposition l'application « données-sociales.fr ». Vous avez la possibilité de sélectionner un pré-remplissage. Notre validation permet de générer les fiches Repères, fiches synthèse RSU et thématiques : absentéisme, RPS, RSC, RASSCT.

PERSONNES RESSOURCE **Julien MALTÊTE et Céline BURGAUD et Virginie MACÉ**
TÉLÉPHONE **02 40 20 63 84**
MAIL **rsu@cdg44.fr**

Recrutement d'un·e apprenti·e (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous conseiller et vous accompagner dans le recrutement de votre apprenti·e. Vous aider sur la manière de mener ce recrutement, les formations par apprentissage et accompagner un de vos agent·es/futur tuteur·ice d'un·e apprenti·e. Vous conseiller et vous outiller pour accompagner votre apprenti·e dans sa recherche d'emploi.

PERSONNE RESSOURCE **Julien MALTÊTE et Céline BURGAUD et Virginie MACÉ**
TÉLÉPHONE **02 40 20 63 84**
MAIL **emploi@cdg44.fr**

Santé au Travail et Évolution Professionnelle [STEP] (prestation comprise dans votre cotisation)

Proposer un dispositif collectif d'accompagnement à la reconversion professionnelle pour vos agents avec problématique de santé (physique et/ou psychique) et qui doivent entamer une démarche de réflexion sur une reconversion à court, moyen ou long terme. En partenariat avec le CNFPT.

PERSONNES RESSOURCE **Nadège COÏANIZ, Sophie GUILLEMOT et Héléna LE FESSANT**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **mobilites@cdg44.fr**

EXPERTISE ET PILOTAGE RH

Carrières et statut

Aide à la prestation de calcul de l'allocation chômage

Dans le cadre du schéma de coordination, mutualisation, spécialisation des 5 Centres de Gestion des Pays de la Loire cette prestation est désormais gérée par le Centre de Gestion de la Vendée (CDG85).

MAIL **chomage@cdg85.fr**

Gestion des dossiers Retraite (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous accompagner dans le cadre d'une convention avec la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales) dans votre obligation d'information de vos agents :

- Vous informer sur la règlementation et les procédures relatives au régime de retraite des fonctionnaires territoriaux affiliés à la CNRACL ;
- Vérifier les dossiers avant leur transmission à la caisse de retraite :
  - dématérialisés (CIR, QCIR, simulations, DAP et liquidations) par le biais de la plateforme de la CNRACL PEP'S ,
  - matérialisés (régularisations, validations, rétablissements), par courrier envoyés au CDG.

Vous informer et vous conseiller sur la gestion d'un dossier de retraite. Répondre à vos demandes d'informations, de simulation ou de constitution du dossier de retraite.

PERSONNE RESSOURCE **Catherine LONGÉPÉE**
MAIL **retraitecnracl@cdg44.fr**

Prestation Paie (prestation sur tarif)

Saisir les éléments variables de vos paies du mois.

Calculer, vérifier et mettre à disposition les bulletins de paie de vos agents et de vos élus.

Préparer et transmettre la DSN (Déclaration Sociale Nominative), incluant le prélèvement à la source.

Adhésion + convention : 11 € le bulletin mensuel.

PERSONNE RESSOURCE **Lénaïc ROUSSEAU-GANCEL**
MAIL **payes@cdg44.fr**

Suivi de Carrière des fonctionnaires (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous informer et vous conseilller sur la gestion des dossiers carrière de vos agents. Chaque collectivité dispose d'un interlocuteur dédié, joignable sur sa ligne téléphonique directe. La liste de ces interlocuteurs est disponible sur l'extanet «Carrière» des collectivités.

Mettre à votre disposition un e-service nommé Extranet Carrière (ou SMD : services métiers déconcentrés). Vous permettre d'accéder directement aux informations figurant dans la base de données alimentée par le service Carrières et statut du CDG44, au vu des arrêtés transmis et saisis sur notre SIRH. Cet accès vous offre :

• de consolider les informations individuelles des agents fonctionnaires de votre collectivité,

• de compléter ou modifier les informations relatives à la situation personnelle vos agents,

• d'éditer les projets d'arrêtés concernant les avancements d'échelon et de reclassement statutaire,

• d'accéder aux grilles indiciaires des grades de la fonction publique territoriale.

L'accès à cet Extranet Carrière se fait via notre site internet (cdg44.fr) et à l'aide des identifiants communiqués par notre service informatique.

RESSOURCE **Extranet Carrière + vos identifiants**
MAIL **carrieres@cdg44.fr**

Expertise juridique

Conseil juridique et statutaire (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous renseigner sur les questions relatives au statut de la fonction publique territoriale. Partager notre analyse sur vos problématiques et vous apporter une assistance à la prise de décision, dans le respect de la réglementation. Assurer la veille juridique et vous communiquer les nouveaux textes et jurisprudences via notre site et notre lettre d'info mensuelle.

Les conseillères juridiques sont disponibles tous les jours par mail ou par téléphone, sauf le lundi après-midi. En cas d'indisponibilité, un RDV téléphonique vous est proposé.

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **juridique@cdg44.fr**

Conseil juridique et statutaire sur documentation

(prestation comprise dans votre cotisation)

Vous abonner gratuitement à la base documentaire réalisée par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne (BIP) pour accéder à une base de données vaste, complète et synthétique, mise à jour en permanence. Environ 700 fiches actualisées, classées par thèmes et sous-thèmes avec la possibilité d'une recherche par mots-clés.

Vous avez aussi accès :

- Aux textes normatifs mis à jour, aux circulaires, aux réponses ministérielles et aux jurisprudences significatives, soit plus de 10.000 documents,
- Au journal des actualités documentaires,
- A un focus sur les éléments marquants de l'actualité statutaire dans la rubrique « au fil de la doc »,
- Ainsi qu'à des fiches valeurs indice et taux relatifs aux éléments de rémunération.

TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **juridique@cdg44.fr**

Déontologie - Saisine par les agents (prestation comprise dans votre cotisation)

Permettre à vos agents de saisir le collège de déontologie sur les questions d'ordre général relatives à l'application des règles de déontologie.

La saisine est gratuite et confidentielle. Ce collège est composé de 3 personnalités qualifiées, exerçant leur mission collégialement et en toute indépendance.

Comment saisir le collège de déontologie ?

PAR VOIE POSTALE (SOUS PLI CONFIDENTIEL) **CDG44, Collège de déontologie, 6 rue Pen Duick II – CS66225 – 44262 NANTES Cedex 2**
MAIL **deontologue@cdg44.fr**

Déontologie - Saisine par l'autorité territoriale (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous permettre de saisir le collège de déontologie uniquement dans les cas suivants :

- Lorsqu'un agent à temps complet fait une demande de temps partiel pour création ou reprise d'entreprise et que la collectivité a un doute sérieux sur la compatibilité de ce projet avec les fonctions exercées par l'agent,
- Lorsqu'un agent qui a cessé ses fonctions (temporairement ou définitivement) depuis moins de 3 ans projette d'exercer une activité privée lucrative et que l'autorité territoriale saisie de cette demande a un doute sérieux sur la compatibilité de cette activité privée avec ses anciennes fonctions,
- Lorsqu'un agent va être recruté ou réintégré sur un emploi dont le niveau hiérarchique ou la nature des fonctions justifient la transmission d'une déclaration d'intérêts. L'agent exerce ou a exercé, les 3 années précédentes, une activité privée lucrative et l'autorité territoriale a un doute sérieux sur la compatibilité de cette activité privée avec les nouvelles fonctions exercées dans la collectivité.

Comment saisir le collège de déontologie ?

PAR VOIE POSTALE (SOUS PLI CONFIDENTIEL) **CDG44, Collège de déontologie,**
6 rue Pen Duick II – CS66225 – 44262 NANTES Cedex 2
MAIL **deontologue@cdg44.fr**

Gestion de la Commission Administrative Paritaire (CAP)

(prestation comprise dans votre cotisation)

Organiser pour vous les CAP (pour chaque catégorie) si votre collectivité est affiliée et que vous sollicitez un avis sur certaines questions relatives à la situation individuelle de vos agents fonctionnaires.

PERSONNE RESSOURCE **Marie OLLIVIER**
MAIL **capccp@cdg44.fr**
POUR SAISINE DÉMATÉRIALISÉE **site du cdg44.fr**

Gestion de la Commission Consultative Paritaire (CCP)

(prestation comprise dans votre cotisation)

Organiser pour vous la CCP si votre collectivité est affiliée et que vous sollicitez un avis sur certaines questions relatives à la situation individuelle de vos agents contractuels.

PERSONNE RESSOURCE **Marie OLLIVIER**
MAIL **capccp@cdg44.fr**
POUR SAISINE DÉMATÉRIALISÉE **site du cdg44.fr**

Gestion du Comité Social Départemental (CST)

(prestation comprise dans votre cotisation)

Organiser pour vous le CST pour les collectivités de moins de 50 agents. Il s'agit d'une instance de dialogue social sur les questions qui relèvent du collectif de travail.

PERSONNE RESSOURCE **Marie OLLIVIER**
MAIL **cst@cdg44.fr**
POUR SAISINE DÉMATÉRIALISÉE **site du cdg44.fr**

Gestion du conseil de discipline (prestation comprise dans votre cotisation)

Assurer le secrétariat du conseil de discipline lorsque son avis est requis avant la prise d'une sanction disciplinaire.

Vous informer sur le rôle et le fonctionnement du conseil de discipline pour les sanctions appliquées à vos fonctionnaires et à vos contractuels.

PERSONNE RESSOURCE **Isolde ROY**
MAIL **discipline@cdg44.fr**

Médiation Préalable Obligatoire (MPO) (prestation sur tarif)

Vous accompagner dans la gestion de conflits interpersonnels. La MPO est un mode alternatif et amiable de règlement des litiges entre vous et vos agents. Vous accompagner dans le règlement de litiges avec les agents, avant toute saisine du juge administratif, dans 7 domaines déterminés par décret. Cette prestation sur adhésion par convention a vocation à pacifier les relations avec les agents de la collectivité, avec l'aide de trois médiateurs formés spécifiquement.

PERSONNE RESSOURCE **Isolde ROY**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **mediation@cdg44.fr**

INNOVATION SOCIALE

Handicap

Conseil et accompagnement sur le handicap (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous conseiller sur la mobilisation des aides financières du FIPHFP, informer et sensibiliser à la question du handicap.

PERSONNE RESSOURCE **Isabelle MEENS**
TÉLÉPHONE **02 40 20 63 48**
MAIL **referenthandicap@cdg44.fr**

QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Accompagnement social

Accompagnement social des agents (prestation comprise dans votre cotisation)

Informer, orienter vos agents quant aux problématiques individuelles qu'ils rencontrent. Soutenir les agents dans les situations de changement, d'adaptation professionnelle, en lien avec les situations de santé, et de rupture avec l'environnement professionnel.

PERSONNE RESSOURCE **secrétaire collaboratrice de l'assistante sociale**
TÉLÉPHONE **02 40 20 63 81**
MAIL **servicesocial@cdg44.fr**

Être un tiers facilitateur neutre dans vos relations avec les agents
(prestation comprise dans votre cotisation)

Favoriser le maintien et/ou le rétablissement du lien entre l'employeur public et l'agent. Vous soutenir dans les problématiques individuelles que vous rencontrez en concourant :
- au maintien en emploi,
- au retour à l'emploi,
- à l'accompagnement vers l'inaptitude.

PERSONNE RESSOURCE **secrétaire collaboratrice de l'assistante sociale**
TÉLÉPHONE **02 40 20 63 81**
MAIL **servicesocial@cdg44.fr**

Expertise sociale (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous aider à repérer et à analyser les incidences collectives du changement ayant un impact sur l'équilibre vie professionnelle et personnelle vos agents :
- maintien des liens avec vos agents,
- aspects financiers et familiaux.

PERSONNE RESSOURCE **secrétaire collaboratrice de l'assistante sociale**
TÉLÉPHONE **02 40 20 63 81**
MAIL **servicesocial@cdg44.fr**

Conseil Médical

Conseil Médical (prestation comprise dans votre cotisation)

Assurer le secrétariat du Conseil Médical pour vous permettre de prendre des décisions administratives pour vos agents en congés pour raison de santé (risques non professionnels et risques professionnels), dans les situations prévues par le statut, en rendant des avis.

PERSONNES RESSOURCES **assistante du Conseil Médical**
TÉLÉPHONE **02 40 48 83 57**

Médecine du travail

Visite médicale et entretien infirmier (prestation comprise dans votre cotisation)

Assurer la surveillance médicale de vos agents par la conduite de visites médicales et d'entretiens infirmiers. Vérifier la compatibilité de l'état de santé avec les conditions de travail liées au poste.

PERSONNES RESSOURCE **assistantes du service médecine du travail**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **medecine@cdg44.fr**

Conseil en milieu de travail (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous conseiller en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail dans vos services, l'hygiène générale de vos locaux et l'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine, la protection de vos agents contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents de service ou de maladie à caractère professionnel, l'information sanitaire.

PERSONNES RESSOURCE **assistantes du service médecine du travail**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **medecine@cdg44.fr**

Prévention des risques psychosociaux (prestation comprise dans votre cotisation/ sur tarif)

Vous orienter vers les accompagnements adaptés pour prévenir les risques psychosociaux auxquels peuvent être exposés vos agents.

PERSONNES RESSOURCE **assistantes du service médecine du travail**
TÉLÉPHONE **02 40 20 00 71** (standard)
MAIL **medecine@cdg44.fr**

Prévention des risques professionnels

Animation de réseaux (prestation comprise dans votre cotisation)

Dynamiser le réseau des conseiller·ères en prévention et des assistant·es de prévention du département de Loire-Atlantique. Favoriser les échanges de pratiques entre pairs et renforcer la coopération : réunions d'information et de partage d'expérience. Créer des réseaux d'assistants de prévention à l'échelle d'un territoire (communauté de communes par exemple), harmoniser des outils et procédures.

PERSONNE RESSOURCE **secrétariat du service prévention des risques professionnels**
TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**
MAIL **prevention@cdg44.fr**

Conseil en prévention (prestation comprise dans votre cotisation)

Répondre à vos questions d'ordre technique et réglementaire sur la prévention des risques professionnels et la santé, sécurité au travail.

PERSONNE RESSOURCE **secrétariat du service prévention des risques professionnels**
TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**
MAIL **prevention@cdg44.fr**

Document Unique (DU) (prestation sur tarif)

Vous accompagner dans l'élaboration de votre Document Unique d'évaluation des risques professionnels : accompagnement, méthodologie, outils... sous forme participative.

TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**
MAIL **prevention@cdg44.fr**

Fiches de prévention (prestation comprise dans votre cotisation)

Rédiger et diffuser des fiches thématiques relatives à la prévention des risques professionnels dans le milieu du travail.

TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**
MAIL **prevention@cdg44.fr**

Formation en prévention (prestation comprise dans votre cotisation)

Organiser et planifier les formations obligatoires de vos assistants de prévention dans le cadre d'un partenariat avec le CNFPT.

TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**
MAIL **prevention@cdg44.fr**

Inspection santé et sécurité au travail (prestation sur tarif)

Contrôler les conditions d'application de la réglementation pour les domaines de la santé et de la sécurité au travail. Proposer des mesures de prévention.

PERSONNE RESSOURCE **secrétariat du service prévention des risques professionnels**
TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**
MAIL **prevention@cdg44.fr**

Mission de conseils et d'accompagnement en prévention (prestation comprise dans votre cotisation)

Vous apporter un éclairage, une expertise et vous accompagner dans vos démarches de prévention des risques professionnels.

PERSONNE RESSOURCE **secrétariat du service prévention des risques professionnels**
TÉLÉPHONE **02 40 35 84 75**
MAIL **prevention@cdg44.fr**

PROSPECTIVE ET PERFORMANCE

Assurance du risque statutaire (prestation sur tarif)

Adhérer au contrat collectif d'assurance du risque statutaire permet le remboursement de tout ou partie du traitement versé aux agents en arrêt pour raison de santé. Vous pouvez bénéficier d'un bouquet de services complémentaires afin d'être accompagné dans la gestion de l'absentéisme dans votre collectivité et faire bénéficier vos agents de dispositifs d'accompagnement (soutien psychologique, maintien dans l'emploi...).

PERSONNE RESSOURCE **Sylvie QUÉRÉ**
MAIL **assurancestatutaire@cdg44.fr**

Couverture prévoyance des agents (prestation comprise dans votre cotisation)

Adhérer au contrat collectif de couverture prévoyance permet à vos agents qui le souhaitent de bénéficier d'une indemnisation en cas de perte de salaire liée aux risques d'incapacité, d'invalidité, d'inaptitude ou de décès.

PERSONNE RESSOURCE **Sylvie QUÉRÉ**
MAIL **conventionprevoyance@cdg44.fr**

Droit syndical (prestation comprise dans votre cotisation)

Rembourser certains frais de personnel liés à l'activité syndicale (DAS), selon les heures attribuées aux agents par les organisations syndicales départementales ; et ASA si vous dépendez du Comité technique départemental (CTD). Les participations aux CAP et CCP ne donnent pas lieu à remboursement.

PERSONNE RESSOURCE **Sylvie QUÉRÉ**
MAIL **finances@cdg44.fr**

CENTRE de GESTION
LOIRE-ATLANTIQUE

Les prestations 2023

DU CDG 44

100 experts en ressources humaines
sur le département de Loire-Atlantique

6 rue Pen Duick II CS 66225
44262 Nantes Cedex 2
Tél : 02 40 20 00 71
www.cdg44.fr

cataloguedesprestations.cdg44.fr

DAP - DTRP - Service Communication CDG44 - 01/2023